

GESTION ÉNERGÉTIQUE LA SOBRIÉTÉ AVANT L'AUTONOMIE

De petites collectivités lancent des programmes pour réduire leur consommation énergétique. Première cible à valeur d'exemple, les bâtiments publics.

La politique offensive d'économie d'énergie de la communauté de communes Val'Eyrieux (Ardèche, 31 communes, 13 655 habitants) l'a conduite, il y a trois ans, à intégrer le dispositif TEPOS, l'appel à projets Territoires à énergie positive. « *Notre intention est de produire plus d'énergie que nous n'en consommons* », explique la directrice du pôle développement économique, Morgane Maitrias. La commune de Malaunay (Seine-Maritime, 5 935 habitants) a, elle aussi, rejoint la démarche TEPOS après avoir obtenu, en 2015, le label Cit'ergie de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). « *Avant toute chose, on a lancé le programme de rénovation des bâtiments pour atteindre du BBC* [ndlr: bâtiment basse consommation]. *La sobriété, c'est la première étape* », lance Isabelle Moulin, directrice de l'environnement et des moyens techniques de Malaunay. Depuis plusieurs années, la municipalité a ainsi fait le choix d'éteindre l'éclairage public dans treize quartiers entre minuit et cinq heures du matin.

Une aubaine financière

L'optimisation de la gestion énergétique des bâtiments suppose déjà de réduire la consommation par des mesures simples. Elle s'appuie sur la performance de l'enveloppe des bâtiments et leur isolation, mais aussi sur le réglage et la programmation de la consommation. Pour Isabelle

Louiset, directrice du pôle énergies à Espeelia, conseil pour la performance publique, « *la collectivité doit d'abord réfléchir aux usages de ses bâtiments à court et moyen terme. Ensuite, l'effet levier de la subvention sur les travaux de rénovation doit être évalué à la lumière de la nécessité du projet* ». Malaunay, qui a quasiment terminé la rénovation de son patrimoine, a bénéficié de 2,5 millions d'euros au titre de l'appel à projets TEPOS pour un investissement global de 12 millions. « *Pour chaque rénovation, nous avons obtenu près de 60 % de subventions car l'éco-conditionnalité a permis de les majorer. Sans ces aides, nous n'aurions pas pu engager cette action de rénovation* ». Pour Isabelle Moulin, non seulement ces rénovations n'occasionnent pas de surcoût, mais leur performance énergétique devient même une véritable aubaine financière.

Une réduction des charges

La cadre municipale de Malaunay estime que, si rien n'avait été fait, la facture énergétique s'élèverait à 460 000 euros, alors qu'elle est aujourd'hui de 260 000 euros. « *Il faut, précise-t-elle, obligatoirement lancer des diagnostics thermiques pour prioriser les travaux et choisir le bâtiment le plus énergivore avant de passer aux suivants. Et là, le gain est immédiat* ». Paradoxalement, la rénovation peut aussi provoquer l'augmentation de la consommation: en ren-

Le bénéfice immédiat des éco-gestes

À Malaunay (Seine-Maritime, 5 935 habitants), la commune s'est engagée dans des actions de sensibilisation du public par le truchement des centres de loisirs ou des écoles: distributions d'ampoules, participation à un concours national, organisation d'événements... Cette année, la commune a lancé un appel à projets ciblé sur les habitants: sept familles viennent d'être retenues et vont être accompagnées durant trois mois dans leurs gestes de tous les jours.



Notre intention est de produire plus d'énergie que nous n'en consommons.

Morgane Maitrias, directrice du pôle développement économique de la communauté de communes Val'Eyrieux (Ardèche, 31 communes, 13 655 habitants)

dant les bâtiments étanches, se pose la question de la qualité de l'air. « *En prévoyant une nouvelle centrale de traitement de l'air, on augmente la consommation. Il faut donc compenser par du photovoltaïque* », ajoute Isabelle Moulin. Mais, pour la collectivité ardéchoise également, c'est bien, dès aujourd'hui, qu'il faut investir et bénéficier des soutiens. « *Car demain, alors que la situation financière sera plus difficile, les charges de fonctionnement, quant à elles, auront au moins diminué* », assure Morgane Maitrias.

Définir les priorités à l'échelle du territoire

À la lumière d'un diagnostic global sur la consommation du territoire, la communauté de communes Val'Eyrieux s'est donné trois priorités: le secteur résidentiel,



La toiture photovoltaïque du siège de la communauté de communes Val'Eyrieux (Ardèche, 31 communes, 13 655 habitants)

qui représente 40 % de la consommation, les bâtiments publics et le tertiaire. Une plateforme de la rénovation énergétique a été mise en place pour accompagner les particuliers dans leur projet. Après une année d'activité, le résultat est au rendez-vous: 40 projets ont été suivis alors qu'un objectif de 17 avait été fixé pour cette première année. La collectivité ardéchoise ne s'est pas arrêtée là. Elle a initié un système d'aides directes aux

travaux: 11 dossiers à très haute performance énergétique ont été soutenus avec un montant de 88 000 euros de subventions pour une facture totale de 400 000 euros de travaux. « *Cela signifie une économie de 800 000 kWh/an pour le territoire* », se félicite Morgane Maitrias. Pour le tertiaire, la communauté de communes a soutenu 17 dossiers de rénovation et s'est investie, avec les entreprises prestataires, sur une offre d'éclairage commercial peu coûteux

La parole à Isabelle Louiset

Directrice du pôle énergies à Espelia



Un problème d'accompagnement des communes

« *On observe globalement que les petites collectivités – communes comme EPCI – qui lancent des opérations d'envergure en matière d'optimisation de la gestion énergétique sont encore peu nombreuses. Même si leurs besoins sont importants, les collectivités sont confrontées à une difficulté: le manque de moyens humains dans ce domaine. Certaines privilégient des solutions de mutualisation pour avoir accès à l'ingénierie. Pour autant, on constate une montée en puissance de recrutements d'une personne en charge de la gestion des fluides énergétiques. Car, ce qui fait la différence entre les collectivités, c'est avant tout la volonté politique.* »



Il faut débuter la rénovation par les bâtiments les plus énergivores. »

Isabelle Moulin, directrice de l'environnement et des moyens techniques de Malaunay (Seine-Maritime, 5 935 habitants)

et très performant. « *C'est le service économique qui porte la transition écologique, ce qui signifie de notre part une approche spécifique* », observe la responsable.

Réguler les bâtiments à distance

Certains des 80 bâtiments gérés par Val'Eyrieux vont être équipés d'un système de gestion technique centralisée (GTC) pour le chauffage, l'éclairage et la ventilation. « *Il n'est pas question de prévoir la gestion à distance pour tous; cet équipement est coûteux. Seuls les bâtiments où les horaires fluctuent et où de grosses économies d'énergie sont possibles, comme les gymnases, seront concernés* » explique le directeur technique adjoint, David Fourny. « *Aujourd'hui, trois bâtiments sont appareillés; la programmation est encore classique, car nous n'avons pas engagé la phase de modification à distance. Reste que les économies sont déjà réalisées.* » Et les autres bâtiments sont tous pourvus d'un système local de régulation de chauffage.

L'autoconsommation: la piste à suivre

En installant des panneaux photovoltaïques, Malaunay s'est résolument engagé dans l'autoconsommation. « *Ce que l'on produit, on le consomme et au plus près. On s'engage aussi sur l'autoconsommation collective: l'énergie produite bénéficiant à plusieurs bâtiments proches, le surplus est réinjecté dans le réseau.* » En Ardèche également, Morgane Maitrias confirme qu'une réflexion sur l'autoconsommation est lancée à la communauté de communes Val'Eyrieux. « *Avec la toiture de photovoltaïques installée sur l'EHPAD, l'énergie est consommée en totalité sur l'établissement. Nous attendons un retour rapide, la facture annuelle en électricité s'élevant à près de 30 000 euros.* » **JDM**

Clémence Villedieu